

Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Monsieur Jonathan Biermann
Échevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 21/02/2025

N/Réf. : UCL20471_738_PU
Gest. : AH
V/Réf. : 16-47738-2024
Corr. : I. Kheddoumi
NOVA : 16/XFD/1956207

UCCLE. Avenue Winston Churchill, 232 - 236
(= zone de protection de la Villa Puy Fleuri et conciergerie situées au n° 228)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Isoler le pignon gauche d'un immeuble à appartements

Avis de la CRMS

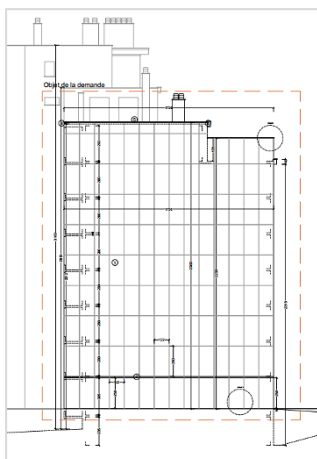
Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 27/01/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 19/02/2025, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien (© Brugis), contexte patrimonial de l'immeuble (© Google Streetview, annoté CRMS) et photo de la situation existante montrant, en avant-plan, le bien classé, extraite de la demande

Contexte patrimonial



La demande concerne l'immeuble à appartements sis 232 à 236 avenue Winston Churchill à Uccle, *compris dans la zone de protection de la Villa « Le Puy Fleuri » et sa conciergerie situées au n° 228, sur la parcelle mitoyenne de gauche.*

La demande vise l'isolation thermique extérieure du pignon gauche de l'immeuble. Actuellement protégé par des plaques en losange, le pignon sera recouvert d'un complexe isolant composé une couche de laine de roche de 6 cm d'épaisseur et d'un bardage en plaques Eternit Tectiva de dimensions 2500 x 1220 x 8 mm.

Plan de la situation projetée, extrait de la demande

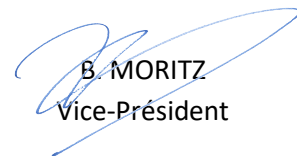
Avis

Sur le plan patrimonial, l'isolation du pignon n'aura pas d'incidences négatives sur les perspectives vers ou depuis la villa classée implantée sur la parcelle voisine, à condition que l'intervention s'intègre harmonieusement au paysage urbain. La CRMS propose donc d'opter pour une finition de teinte neutre (beige, gris clair, couleur ciment) en adéquation avec le statut du pignon latéral.

Le raccord entre le complexe isolant et la façade avant devra faire l'objet d'un traitement soigné permettant de minimiser l'impact visuel de la surépaisseur. Cet aspect reste à préciser.

Veillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. LELIEVRE
Secrétaire


B. MORITZ
Vice-Président

c.c.: hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; info.urbanisme@uccl.brussels ; avis.advies.urba@uccl.brussels ; adeblock@uccl.brussels ; ikheddoumi@uccl.brussels ; nsuhorochko@uccl.brussels